Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 9470226
Centre d'intérêt: 250

Grondin, Danièle.

Les systèmes éducatifs et l'intégration des adultes néo-québécois / Danièle Grondin. -- [Pointe-aux-Trembles] : Commission scolaire Jérôme-Le Royer, Réseau de l'éducation des adultes, [199-?].
19 p. ; 28 cm. -- (Enseigner le français aux allophones)

Vedette(s)-secondaire(s): Commission scolaire Jérôme-Le Royer. Réseau de l'éducation des adultes

Descripteur(s): Communauté culturelle * Intégration scolaire * Système scolaire * Etude comparative * Questionnaire * Education des adultes

Comparaison du système éducatif d'origine des étudiants adultes des communautés culturelles avec le système éducatif québécois afin de permettre à ces Néo-Québécois une meilleure intégration scolaire. Questionnaire d'entrevues en annexe.

Type de document:

COLLECTION

ENSEIGNER LE FRANÇAIS AUX ALLOPHONES

LA COMMISSION SCOLAIRE JÉRÔME-LE ROYER
LE RÉSEAU DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

94-70226

Les systèmes éducatifs et l'intégration des adultes néo-québécois

Danièle Grondin

COMMISSION SCOLAIRE JÉROME-LE ROYER
RÉSEAU DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

TABLE DES MATIERES

	PAGES
MANDAT	3
DÉMARCHE ET MÉTHODE	3
INTRODUCTION	5
LE SYSTEME ÉDUCATIF D'ORIGINE	6
Les cours et les programmes	
Les relations professeur-élève	
Les règlements	
LE SYSTEME ÉDUCATIF QUÉBÉCOIS ET L'ADAPTATION	11
Les cours et les programmes	
Les relations professeur-élève	
Les règlements	
La langue	
POUR PERMETTRE UNE MEILLEURE ADAPTATION	14
Les équivalences et	
la reconnaissance des acquis	
CONCLUSION	18
ANNEXE: GRILLE D'ENTREVUES	19

MANDAT

1- Établir, par des entrevues, le portrait des nouveaux élèves membres des communautés culturelles a l'éducation des adultes,

2- Obtenir des informations sur le processus d'apprentissage et les particularités du système d'éducation dans leur pays d'origine,

3- Retenir les éléments qui pourraient améliorer notre système scolaire et permettre une meilleure adaptation et intégration des membres des communautés culturelles.

DÉMARCHE ET MÉTHODE

Pour réaliser ce mandat, il a été retenu d'administrer une grille d'entrevue en profondeur «non participative». Notre objectif n'est pas de vérifier certains faits mais bien d'obtenir le plus d'information possible sur le vécu des personnes interviewées et de recueillir leur perception sur notre système scolaire. L'emphase sera mise sur les traits généraux d'ensemble qui distinguent les élèves immigrants des clientèles nées au Québec. Nous retiendrons certaines particularités lorsqu'elles trancheront sur les perceptions générales.

Nous avons sélectionné vingt-deux (22) individus de neuf (9) communautés culturelles différentes et ce, afin de tenir compte de la

composition et de la diversité des clientèles à l'éducation des adultes, soit Haïtien, Ethiopien, Marocain, Nicaraguaïen , Italien, Libanais, Polonais, Salvadorien et Cambodgien. Toutes les personnes sélectionnées ont fréquenté pendant 7 ans ou plus l'école dans leur pays d'origine. À cet effet, les clientèles en alphabétisation n'ayant peu ou pas étudiées dans leur pays d'origine n'ont pas été retenues.

L'analyse des entrevues a été faite à partir de la méthode de l'analyse de contenu. La codification à partir des thèmes retenus nous a permis d'effectuer certains regroupements. Nous avons surtout considéré les aspects qui font consensus auprès de l'ensemble des personnes interviewées. Les particularités propres à une communauté culturelle ont été retenues si elles permettaient d'apporter un enrichissement à l'analyse qui se veut globale et applicable au plus grand nombre.

Le but n'est pas de dresser la liste des particularités de chaque clientèle adulte mais bien de retenir les éléments qui peuvent nous permettre d'améliorer notre approche éducative par rapport à ces clientèles adultes membres des communautés culturelles.

Il est à noter que dans l'ensemble des pays des personnes interviewées il n'existe pas de système d'éducation des adultes. La comparaison se fera entre l'éducation des jeunes dans le pays d'origine et le système québécois d'éducation des adultes. Ce qui obligera le lecteur à relativiser les énoncés comparatifs.

INTRODUCTION

Il est difficile d'obtenir des informations concernant le processus d'apprentissage des personnes interviewées dans leur pays d'origine. Elles préfèrent exprimer leur vécu actuel, leur vécu d'immigrant s'intégrant dans un nouveau processus scolaire, le système scolaire québécois.

Nous obtenons tout de même indirectement, par des recoupements de réponses, un certain nombre d'informations fort pertinentes concernant la rigidité, l'accessibilité, la gratuité du matériel de support, la communication, l'encadrement... Nous retiendrons ces éléments pour mieux cerner leurs difficultés d'intégration à notre sytème scolaire, système qui pour l'ensemble est fort différent de celui qu'ont connu les personnes interviewées dans leur pays d'origine.

A ce propos, nous pouvons retenir quelques questions incontournables à tout processus d'intégration. Comment tenir compte de ces différences pour faciliter l'adaptation au système scolaire adulte québécois? Tenons-nous assez compte de leur expérience, de leurs acquis pour les soutenir dans leur processus d'intégration-apprentissage? Comment pouvons-nous améliorer notre approche face aux membres des communautés culturelles pour faciliter l'adaptation et ainsi leur permettre de retirer le maximun des cours qui leur sont offerts? Nous essaierons d'apporter quelques éléments de réponse à ces questions.

Pour ce faire, nous avons regroupé en trois thèmes les opinions et impressions des personnes interviewées. Dans l'ordre, nous retiendrons, le système éducatif du pays d'origine, la perception et l'adaptation au système québécois, et enfin, nous avons dégagé des commentaires les éléments de comparaison ou les demandes spécifiques formulés assurant, selon les personnes interviewées, une meilleure adaptation au processus d'apprentissage en cours.

LE SYSTEME ÉDUCATIF D'ORIGINE

Comme premier constat, retenons que les personnes interviewées s'accordent à souligner qu'il existe des différences fondamentales entre le système qu'elles ont connu et celui du Québec: différence dans les objectifs, dans les contenus, dans la forme, dans les rapports apprenant-enseignant, dans l'encadrement, etc. Précisons quelques éléments quant aux objectifs et aux contenus.

Les cours et les programmes

Les personnes interviewées considèrent que l'enseignement dans leur pays d'origine était dans l'ensemble beaucoup plus rigide que celui du Québec. Cette rigidité ne renvoyait pas nécessairement à une plus grande efficacité. Certains affirment que ce système, contrairement au Québec, ressemblait plus à « du bourrage de crâne » «qu'on assimile bien ou pas, on nous donnait de la matière à apprendre par coeur ». La quantité primait souvent sur la qualité. Il existait peu de souplesse quant aux objectifs poursuivis individuellement. Le cheminement particulier ne leur avait jamais été reconnu. De plus, le système d'éducation du pays d'origine pour l'ensemble des personnes interviewées ne misait que très peu sur la communication.

Certaines personnes interviewées considèrent que le système qu'elles ont connu reflétait beaucoup les idéologies véhiculées dans leur pays. La liberté d'expression et de choix qui existe ici était complètement évacuée dans leur pays. Les cours et les programmes n'avaient pas l'ouverture à la diversité et ne tenaient aucunement compte de la volonté et des besoins particuliers des élèves. Les professeurs avaient l'entière responsabilité des décisions et appliquaient les programmes d'une façon rigide et autoritaire. Il était rare que l'on souhaitait la collaboration des élèves. Le système d'éducation de certains pays était dispendieux et ne

profitait qu'à un petit nombre. « À Haïti, seul l'école privé avait un bon système scolaire. L'école privée coûtait chère et n'était accessible qu'aux enfants dont les parents avaient de l'argent ». Le gouvernement structurait les programmes pour diminuer l'accessibilité à l'éducation. « Dans mon pays (Éthiopie) seuls les programmes des écoles privées permettaient d'accéder à la fonction publique. Pour fréquenter ces écoles ça prend beaucoup d'argent» «Quand mon père avait un travail et un peu d'argent, il m'envoyait à l'école privée. Au Nicaragua, à l'école publique on n'apprend pas grand chose»

Majoritairement les interviewés considèrent que la rigidité des programmes dans leur pays ne leur permettait pas ou difficilement de tendre vers l'autonomie. Beaucoup trop de gens décidaient pour les élèves: « Ce sont nos parents qui décident toujours pour nous. Même l'université est décidée par eux» L'apprentissage vers l'autonomie n'est pas une valeur. La base des programmes reste le conformisme. Les programmes sont constitués surtout pour sélectionner les élites et les aider à gravir les échelons sociaux. Les systèmes qu'ont connus les personnes interviewées étaient fortement contingentés et élitistes

De la même façon, les cours et les programmes leur apparaissaient peu homogènes. Il y avait souvent des différences liées au sexe ou à l'échelon social. « Chez nous au Maroc, il est moins important pour une fille de faire des études. On n'a aucun encouragement à continuer et c'est pire si l'on est pauvre». La réputation de l'école jouait un rôle trop grand dans leur cursus scolaire. Elles ont reconnu pour la plupart qu'il existait des différences appréciables entre les écoles des villes et celles des campagnes. Ces dernières sont souvent mal organisées et peu fournies en ressources humaines et matérielles. À la campagne, il n'est pas rare de voir l'éducation dévalorisée n'ayant que très peu d'utilité sociale; on pousse souvent les jeunes à laisser tomber l'école pour travailler et augmenter ainsi le revenu familial.

L'ensemble des personnes interviewées s'est dit étonné de la gratuité et de l'accessibilité du système québécois et de la qualité des ressources matérielles disponibles. Cette accessibilité leur donne, selon leur perception, plus de chance de faire valoir leur talent respectif et ce peu importe leur origine, leur sexe et leur statut social.

Les relations professeur-élève

Les relations apprenant-enseignant que les étudiants allophones ont connues se démarquent de celles qu'ils vivent au Québec. Ces relations étaient quasi inexistantes dans leur pays d'origine. Le système qu'ils ont connu ne tenait pas ou peu compte des opinions de l'apprenant. Ils devaient passer à travers ce système et prouver leur capacité à suivre le rythme scolaire imposé par le professeur, sinon c'était le rejet. Les professeurs étaient peu accessibles et ne prenaient pas le temps d'être à l'écoute de leurs attentes et de leurs besoins. Ils n'étaient pas disponibles. Cette disponibilité ne faisait pas partie intégrante de leur tâche et même ne constituait pas une valeur pour eux. La communication n'était donc pas possible entre les élèves et les professeurs.

Plus fondamentalement, les relations entre les hommes et les femmes étaient peu admises. Dans deux systèmes scolaires, la communication et les relations entre les filles et les gars n'étaient pas tolérées et souvent réprimées sévèrement. « Si on parlait à un garçon, on était tout de suite classée comme une mauvaise fille, une mauvaise élève. On risquait le renvoi de l'école». La liberté des relations entre les élèves et les professeurs, entre les hommes et les femmes dans le système éducatif québécois enrichit et accentue, selon elles, leur capacité de fonctionner en société. Les femmes interviewées soutiennent que ces relations ouvertes sans distinction du statut social, du sexe, de l'âge leur ouvrent certaines opportunités qu'elles n'avaient pas considérées avant ou qui leur étaient refusées dans leur pays d'origine. Elles leur assurent un éventuel cheminement vers une plus grande autonomie, vers une plus grande indépendance. Elles les incitent grandement à rompre avec le cercle de

dépendance si fréquemment rencontré face aux hommes, à leurs frères et à leur mari dans leur pays d'origine.

Les relations avec les personnels étaient beaucoup trop restrictives et autoritaires: «Chez nous (Cambodge) tu ne peux pas t'adresser directement au directeur de l'école ni même au professeur, ça ne se fait pas». Les personnels étaient là pour assurer avant tout le contrôle et l'acceptation des règles et normes sociales. De la même façon, les étudiants de certains systèmes scolaires étaient beaucoup plus politisés. Ce qui rendait les relations entre étudiants malsaines. « On ne pouvait même pas se fier à son propre frère. Les dénonciations de ne pas se conformer au régime (Liban, Maroc, Nicaragua, Haïti) étaient fréquentes. Les sanctions étaient très sévères ». La politisation du système d'éducation était un frein important au processus d'apprentissage et d'autonomie. «Même à l'école, on doit se conformer aux règles du parti unique au pouvoir. L'opposition n'est pas tolérée au Maroc».

Les règlements

Les notions qui résument le mieux le système de leur pays d'origine sont la rigidité, la discipline et le contrôle. Les personnes interviewées reprochent à ce système d'être surtout basé sur le contrôle, la sélection et la performance. Les besoins et les attentes des élèves ne sont jamais ou très peu pris en ligne de compte. Les écoles sont le reflet de sociétés régimentées et autoritaires qui laissent peu de place aux libertés individuelles et au cheminement particulier. À titre d'exemple, une personne interviewée indique que si elle manquait l'école pour cause de maladie durant un moyen terme aucun effort n'était fait pour le rattrapage, elle risquait même d'être éjectée du programme.

De plus, l'éducation dans leur pays d'origine valorisait très peu les différences et la diversité. La rigidité et les exigences diminuaient leur réceptivité aux contenus. Bien assimiler toute la matière devenait difficile. Les règlements étaient trop sévères et la discipline trop

valorisée. La possibilité d'intervenir dans son cheminement d'apprentissage était inexistante.

Dans nombre de pays les corrections physiques disciplinaires étaient choses courantes. Les droits des élèves étaient inexistants. Les parents et les professeurs décidaient pour les élèves. Ils n'étaient pas reconnus comme des citoyens à part entière mais seulement en devenir. En ce sens les parents jouaient chez eux un rôle prepondérant dans l'éducation.

Certaines personnes interviewées précisent, pensent ou espèrent que cela a maintenant changé.

LE SYSTEME ÉDUCATIF QUÉBÉCOIS ET L'ADAPTATION

À partir des mêmes points de repère retenons les impressions des personnes interviewées face à leur intégration au système éducatif québécois et comment elles considèrent leur adaptation.

Les cours et les programmes

D'entrée de jeu, elles considèrent le système québécois comme plus accessible et plus facile. L'instrumentation audio-visuelle sert à renforcer l'apprentissage et est fortement appréciée par les personnes interviewées. La division plus systématique des matières rend, selon elles, l'apprentissage plus facile et plus dynamique. «Ici, vous avez tout facilement: du matériel audio-visuel en abondance, des photocopieurs accessibles, des livres,...». «Chez nous, le matériel était rare et s'il existait, il était strictement réservé aux professeurs»

L'infrastructure du système québécois est considérée comme plus adéquate. Il manque peut-être, selon certains, de formateurs en français. Il faudrait augmenter la formation et le support linguistique « le plus difficile pour moi qui ne parle pas bien le français, je suis arabe, c'est de communiquer et d'apprendre en français. Il va falloir miser davantage sur notre capacité à fonctionner en français du Québec». Les ratios professeur-élève en français devraient être plus bas afin de permettre un meilleur encadrement. Il faut miser davantage sur la compétence linguistique orale. «Les cours ne travaillent pas suffisamment la prononciation». «C'est la base pour devenir fonctionnel». «Il y a trop d'immigrants dans nos cours, cela ne facilite pas notre intégration et notre amélioration de la langue québécoise». «Si on pouvait nous mélanger plus rapidement aux Québécois de souche, cela nous aiderait à

mieux comprendre comment vivre au Québec, et mieux connaître l'accent d'ici»

Les relations professeur-élève

Les ratios professeur-élève sont beaucoup plus faibles au Québec et permettent un meilleur encadrement pour avancer plus rapidement dans l'ensemble des matières sauf pour les cours de français comme nous l'avons souligné précédemment. Même si les ratios sont considérés comme très bas au Québec, les personnes interviewées considèrent que pour leur permettre une meilleure intégration, on devrait quand même encore abaisser ces ratios pour les cours de langue

Elles considèrent, dans l'ensemble, les professeurs comme très attentifs aux attentes et aux besoins des élèves. La communication et le dialogue du système québécois facilitent l'apprentissage. Elles aiment la conception ouverte du système québécois. C'est un système plus accessible qui tient compte des opinions de l'élève. Les professeurs sont plus accessibles et prennent le temps de les écouter. Ils sont disponibles. La communication est possible. Les relations hommes femmes sont possibles et même valorisées ce qui tranchent avec certains systèmes scolaires du pays d'origine des personnes interviewées. La communication et les relations entre les filles et les gars n'étaient pas permises dans nombre de pays. La liberté des relations dans le système éducatif québécois leur permet d'enrichir leur capacité de fonctionner plus adéquatement en société.

Les règlements

La capacité du système québécois de prôner l'ouverture tout en maintenant une rigueur dans les apprentissages en favorise plus d'un. Il existe une souplesse qui permet la discussion et qui aide à faire valoir son point de vue. Cette ouverture asssure une plus grande réceptivité. L'adaptation à cette ouverture ne se fait certainement pas sans heurt

concernant leurs valeurs, leurs croyances. L'encadrement et le soutien sont suffisants, elles en ressortent grandis .

La langue

L'école québécoise, selon les personnes interviewées doit rapidement réduire la première barrière à l'intégration soit la langue. Elle doit accentuer davantage l'apprentissage adéquat du français oral. « Bien se débrouiller en français québécois, c'est la seule manière de bien fonctionner au Québec. Sinon, c'est inévitablement l'isolement ». «Il faut que l'école nous apprenne le plus vite possible comment penser en québécois».

POUR PERMETTRE UNE MEILLEURE ADAPTATION

Il faudrait être plus attentif aux expériences et acquis obtenus dans le pays d'origine. Mieux valoriser les acquis antérieurs et mieux les évaluer. « Il n'est pas toujours facile de prouver tes expériences, tes études quand tu as quitté ton pays en catastrophe».

Selon les personnes interviewées, nous devrions mieux organiser l'encadrement à l'accueil pour bien faire comprendre les bases et les règles du système éducatif québécois. Leur apprendre leurs nouveaux droits et leurs nouvelles responsabilités.

Les programmes ne mettent pas assez l'accent sur la francisation, la compétence linguistique orale et écrite. Il faut conserver les mêmes exigences pour les membres des communautés culturelles que les élèves québécois. Il faut seulement être plus patient. Les rytmes d'apprentissage de la langue divergent d'une communauté à l'autre. Il faut en tenir compte davantage. ‹‹On ne tient pas assez compte de ces divergences››. ‹‹Les règles d'apprentissage et les exigences sont trop normalisées.››

Certaines personnes interviewées considèrent qu'il serait intéressant d'obtenir quelques cours magistraux pour aider à l'adaptation et assurer une plus grande homogénéisation dans les apprentissages. Ces cours, au début surtout, sécuriseraient davantage et faciliteraient le passage du système d'origine au système adulte québécois plus individualisé. À ce propos, nombre d'interviewés considèrent que les cours de français ne devraient pas seulement être individualisés. L'enseignement individualisé est propice à l'apprentissage de toutes les matières sauf du français qui doit surtout valoriser la communication et la prononciation.

Les étudiants immigrants qui travaillent aimeraient qu'on repense le système d'horaire de l'éducation des adultes. De la même façon, les

femmes interviewées considèrent à la quasi-unanimité que les cours de jour les avantageraient grandement. L'école des adultes de jour leur permettrait de s'occuper plus adéquatement de leur(s) enfant(s) et améliorerait leur relation avec leur mari. « Mon mari n'aime pas que je sorte tous les soirs pour aller étudier».

D'autre part, il faut améliorer les relations entre les élèves, surtout les relations interethniques. « Il nous faut des activités pour créer des liens avec les Québécois». Une plus grande communication avec les Québécois d'origine permettrait d'assurer un meilleur support à la compétence linguistique « Si on parlait plus souvent avec des Québecois, ça serait un bon soutien linguistique». Il faut, selon les personnes interviewées, créer des mécanismes pour assurer plus de relations entre les diverses clientèles. Il faut améliorer la communication. La communication est vue, selon elles, comme essentielle pour aboutir à une bonne intégration. La pratique des sports d'équipe ou de différentes activités ne pourrait qu'être profitable à tous et renforcerait l'esprit d'appartenance. Cette appartenance au groupe manque à bon nombre. «On se sent comme à part, en dehors de la société» «On réussit pas à créer des liens On n'a pas de temps. C'est beau les études mais il faut aussi se rencontrer, se connaître».

La volonté d'adaptation à notre système est très élevée. Les personnes interviewées considèrent que pour réussir à fonctionner dans notre société québécoise, nous devons rapidement les initier aux règles de notre communauté. Les personnes interviewées ont été unanimes à dire que nous n'avons pas à tenir compte des particularités du système d'éducation de leur pays d'origine pour modifier notre système québécois. Elles demandent seulement qu'on leur fournisse des équivalences avec plus de rigueur et qu'on les plonge le plus rapidement possible dans le système québécois. « On doit quand même faire attention lorsqu'on déclasse quelqu'un. C'est sa fierté qui en prend un coup. Il faut le faire positivement ». Il y va de leur besoin d'adaptation et de leur volonté de fonctionner le plus rapidement possible.

À l'unanimité les personnes interviewées demandent plus de support linguistique, de support adapté à leurs particularités. Il faut aussi accentuer davantage les cours sur la prononciation et le français oral. «Il faut nous outiller davantage en communication orale ». « Le système de cours de français est trop tourné vers l'écrit. Ce que l'on a surtout besoin, c'est la langue de communication »

Et surtout de ne pas oublier que leur intégration à l'éducation des adultes à comme but premier de leur assurer un emploi, de leur faciliter la tâche pour décrocher un emploi. La diplômation reste pour l'ensemble très accessoire. Leur principal objectif est avant tout de bien apprendre à se débrouiller en français et de mieux connaître le fonctionnement de la société québécoise.

Les équivalences et la reconnaissance des acquis

Le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration en collaboration avec le ministère de l'Éducation du Québec administre le programme d'équivalence. Ils appliquent les critères établis selon le Guide des règles générales et particulières d'équivalence d'attestations d'études.

Tous les immigrants qui possèdent des attestations peuvent les faire reconnaître. Ils doivent les soumettre pour qu'on établisse les équivalences dans le système québécois. Cette procédure demande du temps et n'est pas facilitée s'il y a méconnaissance de la langue française.

Pour les immigrants qui ne possèdent pas d'attestation officielle, il existe une procédure d'évaluation attestant après une longue procédure de contrôle une «connaissance reconnue».

Ce processus est long et souvent fastidieux pour des gens qui doivent en même temps s'intégrer, se trouver un emploi et apprendre les rudiments de la langue française. Il y aurait certes moyen d'alléger la procédure, de la rendre plus accessible, plus valorisante et moins accablante surtout pour les membres des communautés culturelles qui viennent de pays de culture très différente, de pays en situation de guerre, de troubles politiques ou de catastrophes naturelles.

En ce qui concerne les acquis, une meilleure reconnaissance de l'expérience des adultes serait souhaitable. On doit dépasser la reconnaissance basée essentiellement sur des contenus de cours, en évaluant pleinement les compétences que les personnes ont acquises par leurs divers apprentissages et ce peu importe les lieux d'apprentissage.

L'objectif est de reconnaître les diverses compétences acquises par les adultes tout au long de leur vécu.

CONCLUSION

Le taux de satisfaction face à notre système scolaire est étonnamment élevé chez les clientèles membres des communautés culturelles. Ce que les personnes interviewées apprécient surtout c'est la très grande accessibilité du système scolaire québécois et ce sans distinction de race, de sexe et de religion. « Ici, on nous donne du courage pour continuer et persévérer, chez nous (Maroc) si tu as des problèmes on t'incite à laisser tomber, surtout si tu es une fille et davantage si tu n'es pas fortuné».

À ce titre, les attentes sont très grandes et très diversifiées. La plupart des personnes interviewées étudie pour trouver un emploi ou un meilleur emploi. Un petit nombre pour obtenir la formation qu'il faut pour continuer leurs études au collégial ou à l'université. Mais tous sont unanimes à déclarer que le plus important est la compétence linguistique en français et plus spécifiquement en québécois. C'est l'élément essentiel pour réussir et garantir la meilleure intégration à la société québécoise.

L'éducation des adultes devrait selon les personnes interviewées membres des communautés culturelles mettre davantage l'emphase sur la formation linguistique en français.

ANNEXE

QUESTIONNAIRE D'ENTREVUES

1. Quel est votre pays d'origine?

2. Quelle est votre langue maternelle? votre âge? votre sexe?

3. a) Combien d'années avez-vous étudié dans votre pays ?

   b) Avez-vous un diplôme ou des équivalences?

   c) Quelle importance accordez-vous aux études?

4. Comment fonctionnait le système éducatif (scolaire) dans votre pays?

   * les cours
   * les programmes
   * les relations avec les professeurs
   * les règlements
   * à la ville/ à la campagne

5. Depuis combien de temps vivez-vous au Québec?

6. Depuis combien de temps étudiez-vous au Québec?

7. Comment avez-vous trouvé le système éducatif québécois?

8. Qu'est-ce qui a été le plus difficile pour vous y adapter?

9. Quelles sont les ressemblances fondamentales entre le système éducatif de votre pays de naissance et celui du Québec?

10. Quelles sont les différences fondamentales... ?

11. Que pourrions-nous améliorer dans notre système d'éducation pour vous faciliter vos études?

12. Est-ce que notre système d'éducation répond bien à vos attentes, au but que vous vous êtes fixés?

Cet ouvrage fait partie de la collection «Enseigner le français aux allophones», publiée à la Commission scolaire Jérôme-Le Royer sous la direction de Jacques Desrosiers. Les autres titres disponibles sont:

- L'analyse des erreurs en français oral langue seconde de locuteurs créolophones adultes, Béatrice Majkrak.
- Analyse descriptive des fautes des adultes étudiant en techniques commerciales, Jacques Desrosiers.
- Les commissions scolaires et la clientèle immigrante: 10 ans de réflexion, François Brunetta.
- Les enfants haïtiens face à l'apprentissage du français en milieu scolaire québécois, Pierre-Michel Laguerre.
- Les enjeux de l'acquisition d'une deuxième langue première, Ben Fugazzi.
- L'enseignement et l'apprentissage du français langue seconde: quelques aspects méthodologiques et pédagogiques, Béatrice Majkrak.
- Enseigner le français aux alloglottes, Jacques Desrosiers.
- Étude comparée: espagnol, français, Béatrice Majkrak.
- Guide de lecture et d'auto-perfectionnement à l'intention des formateurs d'adultes allophones, Ben Fugazzi.
- Les hispanophones et le français, Henri Muñoz.
- Les interférences créole-français en alphabétisation, Roberta Gilbert en Jean-Robert Placide.
- Interférences du créole dans l'acquisition du français en post-alphabétisation des étudiants adultes haïtiens, Ben Fugazzi.
- L'interlangue de l'immigrant allophone, Ben Fugazzi.
- Portrait linguistique du Québec, Marie-Claude Morin
- Portrait du formateur d'adultes allophones, Ben Fugazzi.
- Quelques aspects linguistiques et méthodologiques de l'enseignement et de l'apprentissage des langues secondes, Béatrice Majkrak.
- Les systèmes éducatifs et l'intégration des adultes néo-québécois, Danièle Grondin.

ENSEIGNER
LE FRANÇAIS
AUX
ALLOPHONES